LAGNY sur Marne

DIRECTION DES SPORTS

Est-ce une 1ère inscription en 2017/2018?
OUI NON
Inscrit à l'Ecole Multisports en 2017/2018?
OUI NON

INSCRIPTIONS A PARTIR DU 04/06/2018
Par mail : inscriptions-sports@lagny-sur-marne.fr
A l'Accueil de la Mairie : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi
et de 9 h 00 à 12 h 00 le samedi
Tél : 01 64 12 74 00

STAGE MULTISPORTS

du Lundi 27 août 2018 au Vendredi 31 août 2018

Dossier à joindre impérativement :
Brevet de natation 25m pour les CE2/CM1 – Brevet de natation 50m pour les CM2/Collège
Si l'enfant est inscrit à l'Ecole Multisports: pas d'autre document (si l'avis d'impôts a été fourni)
Si l'enfant n'est inscrit ni à l'Ecole Multisport, ni aux activités périscolaires en 2017/2018 :
Certificat médical, justificatif de domicile de moins de 3 mois, photocopie de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016, livret de famille
Si l'enfant n'est pas inscrit à l'Ecole Multisport : Certificat médical

Nom de l'enfant :……. Prénom :…….……
Date de naissance :…….. Age :……..
L'enfant est-il inscrit à une association ou club sportif ? **(licence) laquelle** :…..……
Etablissement scolaire fréquenté :……Classe……..
Adresse personnelle complète :
……
Adresse mail :…….....
Nom du père :……. Profession :…….……..
☎ : ……..……
Nom de la mère :……. Profession :…….…..
☎ : ……..……...
Mention des antécédents pathologiques et des réactions éventuelles à certains médicaments :
……..
Remarques (allergies, lunettes, appareil dentaire, etc. …) : ……...
……..

Je soussigné (e) :……..……
Responsable légal de l'enfant : ……

☐ **Autorise mon enfant à pratiquer à l'ensemble des activités physiques et sportives**.

☐ **Autorise le service des sports à faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence**.

☐ **Autorise le service des sports à conduire mon enfant en autocar sur le lieu de pratique des activités**.

☐ **Autorise mon enfant à rentrer seul après les activités oui** ☐ **non** ☐

☐ **Autorise la ville de Lagny-sur-Marne à utiliser la photo de mon enfant (diaporama, Lagny-sur-Marne Magazine, site internet, Guide Officiel)**.

Le paiement sera effectué dès réception de la facture après le stage.
Toute facture doit être réglée avant l'inscription au stage suivant.
Tout stage réservé sera facturé, sauf en cas d'absence pour maladie sur présentation d'un certificat médical sous 48h à l'Accueil de la Mairie.

Date …… **SIGNATURE**